

Le MORVAN en 1981

A- OU EN EST le MORVAN en ce DEBUT de 1981 ?

Un PAYS ECARTELE

Coincé entre deux plaines "riches", le Nivernais et la vallée de la Saône, il n'a pas attendu l'ère industrielle pour migrer, fort régulièrement, vers une prospérité suffisamment proche pour être palpable et hors de question de domicile. Et puis à la Révolution, le voilà lui déjà sans orgueil régional, écartelé entre quatre départements.

Mais comme un malheur ne vient jamais seul, tout au long du 19e siècle, il voit sa seule industrie, le bois, se faire rapidement supplanter par le charbon et l'acier. Il ne lui reste même pas la dernière ressource de clamer sa pauvreté, puisque chacun des départements qui se le déchirent prospère et prospère bien, oubliant dans son coin sa portion de Morvan dont l'entêtante misère entache la réussite du reste...

Les AGRICULTEURS du MORVAN

Ils représentent la quasi totalité de la population active, l'expérience prouvant qu'ils vivent mieux sans trop changer leurs habitudes, qu'en se lançant dans une modernisation peu compatible avec la structure de leurs exploitations et surtout avec la pauvreté de leurs sols... Les quatre cinquièmes de la terre appartiennent à des citoyens...

La FORET COLONISEE

La forêt, richesse traditionnelle du Morvan, ne lui appartient plus. Si elle n'est pas domaniale, elle est maintenant la propriété des caisses de retraites, de la Caisse d'Epargne de Paris, des pépinières Naudet d'Auxerre, à moins qu'on y parle plus flamand ou allemand que français... Les Morvandiaux n'y travaillent même plus, puisque les techniciens viennent du Jura ou d'ailleurs et que les bûcherons sont Turcs, Portugais ou Espagnols...

ALORS que RESTE-t-IL ?

"Cinq habitants qui partent pour ne plus revenir, tous les deux jours". Quatre mille sont partis entre 1968 et 1975, et si rien n'est fait, 18 000 partiront encore d'ici la fin du siècle. La population ne sera plus alors que de 56 000. Avec 15 habitants au kilomètre carré, le Morvan, à moins de 300 km de Paris et de 200 de Lyon, est une des régions les moins peuplées d'Europe. Cela a son charme pour les amateurs de solitude, mais point trop n'en faut !... Entre janvier 1977 et décembre 1978, 86 établissements industriels et commerciaux ont disparu...

Le PARC des DESOLATIONS

Dans ce terme glacé, combien faut-il voir d'épiciers, de cafés, de menuisiers ou de forgerons de village, dont le magasin ou l'atelier, fermés dans la plupart des cas pour cause d'âge sans succession, se sont clos sur la dernière activité d'un bourg perdu, au bout d'une vilaine route et qui, après l'école et le curé, voit là sa dernière raison de vouloir survivre !...

De toutes ces désolations, on a fait un parc : le Parc Naturel Régional du Morvan. Créé en 1970, il y a longtemps qu'il a épuisé l'enthousiasme que pouvaient avoir ses créateurs et que plus personne, en Morvan, n'attend de lui qu'une sorte d'officialisation de cet état de fait. Le Morvan n'a pas droit à la prospérité... Il n'existe que deux hôtels, deux étoiles nouvelles normes, en Morvan !...

Le CONTRAT de PAYS

Le projet semble se développer sur le canton de Montsauche, dans la Nièvre... Il est permis d'avoir quelques raisons d'espérer en la survie de cette partie du Morvan...

B- Un TABLEAU PLUS NOIR ENCORE ?

Les Morvandiaux n'attendent plus rien du Parc du Morvan, qui, disent-ils, n'est pas créateur d'emplois et apporte beaucoup plus aux citadins qu'aux gens du pays. Les agriculteurs lui ont longtemps reproché de ne pas avoir un représentant de la profession dans son conseil d'administration (cette lacune est maintenant comblée). Il est reproché au Parc de faire trop d'expositions "passéistes". Mais que peut-il faire d'autre ? Il ne peut pas faire d'expositions d'industries qui n'existent malheureusement

pas en Morvan !...

Le Morvan ne peut que continuer à déplorer "toutes les tutelles", en particulier la tutelle nivernaise qui exerce son emprise sur la plus grande partie du Morvan. Celle-ci concentre tous ses efforts à amoindrir sinon à effacer totalement l'identité morvandelle (voire à effacer pratiquement le Morvan de la carte). Que l'on parle encore du Morvan d'accord, disent certains "nivernistes", mais ne laissons pas parler du Morvan sans y associer le nom de "nivernais" ! Ceux-ci estiment qu'ils ont été "lésés" dans le décret de 1964 qui a créé la région Bourgogne. Il est un "fait nivernais" certes, mais il existe aussi un "fait morvandiau", beaucoup plus ancien. Le Morvan est majeur, et ce n'est pas en appelant Nivernais, tout ce qui est enfermé dans les limites contestées du département de la Nièvre, que les "nivernistes" défendront efficacement leur pays. "Ils semblent s'occuper du Morvan, mais en réalité ils sont anti-Morvan ; d'ailleurs, pendant très d'un siècle, tous les crédits n'ont-ils pas été dirigés vers le Nivernais-Val de Loire ?"

Cet état d'esprit "niverniste" (qui n'existait pas ou très peu avant la dernière guerre), s'est développé de plus bel dans la génération au pouvoir, et cela est pour le moins très mal habile vis-à-vis des populations morvandelles qui se trouvent pour une grande part, en dehors du département très mal conçu de la Nièvre.

Maintenant, dans certaines régions du Morvan, on traite les Nivernais de "Beaucerons du département de la Nièvre". Le nom de "Beaucerons" n'est pas employé à titre péjoratif, mais il marque un certain caractère, malheureusement réel.

Il est reproché à la ville de Château-Chinon et à ses habitants de "se tourner de plus en plus vers Nevers", alors que ce chef-lieu a revendiqué longtemps le titre de "capitale du Morvan"... (Château-Chinon n'a-t-elle pas déjà, à la Révolution, empêché la formation du département du Morvan ?)

L'Académie du Morvan a-t-elle réussi à atteindre les buts que s'étaient donnés ses créateurs ? Ne dit-on pas que celle-ci est plus, sinon autant, nivernaise que morvandelle ? La ville d'Avallon n'est-elle pas prise à parti lorsqu'elle se réclame du Morvan. Et pourtant Avallon est bien la pointe nord du Morvan, ancrée sur le granite ! Et pourtant Avallon est autant la capitale de l'Yonne morvandelle que celle de la "Terre-Plaine" !

Avec le fameux proverbe que l'on ne manque pas de leur réserver en tous lieux et en toutes circonstances, les Morvandiaux sont découragés, ils ne croient plus en leur pays ! Mais au fond, n'est-ce pas cela que certains ont voulu ? Ne plus croire en son pays, cela est grave, très grave !

C- RAISONS d'ESPERER

A ceux qui s'abandonnent à une morne résignation, nous crions de toute notre âme "Resaisissez-vous !" "Le Morvan n'est pas sans atouts !"

Faites d'abord confiance à la jeunesse que l'on dit parfois brouillonne et manquant d'expérience. Mais avec les années, tout devient perfectible. Que de jeunes sont à la recherche du "bien-faire" ! Notre devoir est de ne pas les décourager. Dans leur plus grande majorité, ils aiment leur pays et souhaitent de pouvoir y vivre normalement.

Aux agriculteurs, nous disons : "Faites cesser la réputation de pays pauvre". Si ses terres ont moins de rendement pour quelques cultures, elles peuvent être améliorées, on peut y sélectionner les espèces les plus appropriées. Le Morvan a autant besoin, en 1981, de conseillers agricoles que d'autres conseillers !

Aux petits propriétaires de forêts, nous disons : "Unissez-vous pour investir", ne laissez plus acheter vos parcelles de bois par des étrangers, dont vous ne pouvez même pas devenir les employés ! Réapprenez le métier de bûcheron qui fut une spécialité de vos ancêtres, afin d'exploiter vous-mêmes vos forêts et en tirer le meilleur rendement. Essayez de faire quelques groupements ou remembrements.

D- INVENTAIRE COMMUNAL

Avec 50 000 habitants environ en 1980, la région agricole du Morvan, poursuit un déclin démographique rapide. Par le seul effet du déficit des naissances par rapport aux décès, elle perd 536 habitants, en moyenne, par an depuis 1975. Sa population vieillit : les plus de 65 ans sont désormais aussi nombreux que les moins de 20 ans. La diminution des emplois est forte : sur 6 emplois qui disparaissent, 5 sont des emplois agricoles. Par contre, le nombre des cadres moyens et des employés augmente, compensant un départ d'agriculteur sur quatre.

Ce déclin est-il dû au départ des habitants ou à la diminution des emplois ? Sans doute les deux facteurs jouent à la fois et dans cet enchaînement causal, l'affaiblissement de l'équipement en commerces et en services tient un rôle important : les conditions de vie et l'isolement ne font-ils pas fuir les habitants autant que les pertes d'emploi ?

Par rapport aux autres régions bourguignonnes, le Morvan n'apparaît pas nettement sous-équipé dans le domaine des commerces de base tradition-

nels. Mais cela s'explique par le fait qu'il comporte moins de communes de très petite taille et qu'il bénéficie moins de formes de commerce moderne, étant relativement éloigné des grandes surfaces commerciales. Ainsi, sur les 125 communes du Morvan, 73 n'ont pas de boulangerie et leurs habitants parcourent en moyenne 6,2 km pour en trouver une. De plus, les commerces disparaissent progressivement : dans les quatre dernières années, le nombre de communes sans épicerie s'est accru de 14, celui sans boucherie de 7, et celui sans boulangerie de 6.

L'artisanat du bâtiment manifeste, par contre, une résistance et une vitalité qui pourraient constituer un élément de rééquilibrage et contribuer à freiner le déclin. En quatre ans, le nombre de communes dotées d'au moins un maçon s'est accru ; de même, pour les plombiers ou les menuisiers. Par sa capacité d'accueil, le Morvan peut doubler sa population en période touristique. Le tourisme diffus est surtout lié au développement des résidences secondaires et des campings. Le secteur hôtelier reste inférieur au niveau moyen bourguignon.